BANNALEC

infos

Solidarité

Les Bannalécois montrent l'exemple

BANNALEC
BANALEG

L'EDITO

Cela fait maintenant douze ans que j'écris l'édito du bulletin municipal. Et celui-ci sera le dernier puisqu'en mars prochain, c'est une nouvelle équipe qui sera en charge des affaires communales.
Je tiens, par ce dernier édito, à remercier tous les élus municipaux qui ont œuvré avec moi durant ces douze ans pour que la commune de Bannalec continue à être une commune où il fait bon vivre, une commune dynamique, reconnue bien au-delà de nos frontières.
Être élu municipal est une mission noble et souvent passionnante avec ses contraintes de temps et d'argent.
Au plus près des administrés, avec lesquels nous devons avoir une relation de confiance en veillant toujours à faire passer l'intérêt général avant l'intérêt particulier.
Merci au précieux concours des services municipaux, qui font vivre le service public local et qui font le lien, nécessaire, entre les élus et les différentes administrations avec qui nous devons travailler tout au long de l'année.
Nous avons au cours de ces douze ans continué à faire progresser la commune, pris les décisions qui nous semblaient les meilleures. Le travail doit continuer et souhaitons bonne chance à ceux qui nous succéderons.
Bonne lecture..

Le maire, Yves André

PENNAD-STUR

Abaoe daouzek vloaz e skrivan pennad-stur ar c'hannadig-kêr. Ha hemañ a vo an hini diwezhañ rak a-benn miz Meurzh e vo ur skipailh nevez hag a vo karget eus aferioù ar gumun.
Me 'faot din ober ma mad eus ar pennad-stur-mañ evit lâret trugarez da holl an dilennidi-kêr o deus labouret asambles ganin e-pad an daouzek vloaz zo tremenet, evit ma chomo Banaleg ur gumun ma vez brav bevañ, ur gumun lañsus, brudet pell en tu all d'hon harzoù.
Bout dilennad-kêr zo ur garg uhel ha gredus alies ma ranker ober diouzh redioù an amzer hag an arc'hant.
Ret eo bout an tostañ ar gwellañ d'ar geodedourien ha magañ un darempred a genfiziañs en ur soursial atav ouzh mad an holl kentoc'h evit mad un nebeud tud.
Trugarez d'ar servijoù kêr evit o skoazell brizius. Int a laka ar servij publik lec'hel da vevañ hag a ra al liamm ret etre an dilennidi hag ar melestradurezhioù a bep seurt a ranker labourat ganto a-hed ar bloaz.
E-korf an daouzek vloaz zo tremenet hon eus kendalc'het da gas ar gumun war-raok, da gemer an divizoù a seblante ar gwellañ deomp. Dav eo derc'hel da labourat. Hetomp chañs vat d'ar re a gemero hol lerc'h.
Lennadenn vat deoc'h.

Ar maer, Youn André

Journal d'informations municipales de Bannalec

Directeur de publication : Yves André - Comité de rédaction : Sylvain Dubreuil, Marie-France Le Coz, Guy Le Sergent, Nicole Rouat, Josiane André, Christophe Le Roux, Eva Cox, Jérôme Lemaire, Marcel Jambou, Michel Le Goff
Crédit photos : service communication de la mairie de Bannalec, associations
Conception et réalisation : SAS 142 mille lieux, Quimperlé 06 71 26 73 19
Imprimerie Icônes, Caudan

LES BRÈVES DU MOMENT

CHOUCAS : PROTÉGER VOS CHEMINÉES

Le Choucas des Tours est fortement présent dans le département du Finistère et occasionne des dégâts sur les cultures et les maisons. C'est une espèce protégée qui nuit à la fois aux cultures mais également à votre sécurité. Une dérogation préfectorale permet des prélèvements d'oiseaux dans les secteurs les plus concernés comme dans le Pays de Quimperlé, pour diminuer le nombre de sites de reproduction de cette espèce.

En effet, ces oiseaux s'installent souvent dans les cheminées. Ils peuvent ainsi :
– empêcher une évacuation suffisante des fumées
– entraîner des risques sanitaires
– être à l'origine d'un départ d'incendie.

Pour lutter contre cette nidification dans les cheminées, il est vivement conseillé de poser des grillages sur les conduits. Cette opération devant respecter les règles de sécurité, il est recommandé de faire appel aux services de couvreurs ou poseurs de cheminées.
M. Le Berre, de Stang-Keryannic, a été désigné référent qu'il convient de contacter pour les problèmes causés par les choucas (06 13 26 16 49).

FAKE NEWS : VÉRIFIER BIEN VOS SOURCES

Selon la définition donnée sur le site Wikipédia, les fake news ou infox, informations fallacieuses ou fausses nouvelles, constituent une information mensongère délivrée dans le but de manipuler ou tromper un auditoire. Prenant une importance particulière à l'ère d'internet, ces informations peuvent émaner d'un ou plusieurs individus (par le biais de médias non institutionnels, tels les blogs ou les réseaux sociaux comme Facebook), d'un ou de plusieurs médias.
De plus en plus de citoyens s'informent à travers les réseaux sociaux, comme Twitter ou Facebook, dont les utilisateurs ne sont pas soumis à la déontologie journalistique, notamment à la règle de vérification des faits, et peuvent donc véhiculer impunément de grandes quantités de mensonges.
Certains sondages soulignent que chez les internautes s'informant principalement via des blogs ou des comptes sur les réseaux sociaux tenus par des particuliers, 45% reconnaissent avoir déjà propagé involontairement une fake news.
Une des solutions pour éviter de partager de fausses informations est de vérifier les sources des informations.

PÔLE SANTÉ : LES ATELIERS DU JEUDI

Le Pôle Santé organise chaque mois un atelier d'éducation thérapeutique (ETP) à la salle Ti-Laouen. L'ETP a pour but d'aider les patients à acquérir ou à maintenir des compétences qui leur sont nécessaires pour gérer au mieux leur vie dans le contexte d'une maladie chronique.
Jeudi 5 mars, de 9h à 12h, le thème sera : «La santé dans l'assiette». Le jeudi 8 avril, ce sera autour du diabète : «prendre soin de ses pieds». Le jeudi 11 mai, de 14h à 17h, l'atelier propose de faire découvrir les bienfaits de l'activité physique : «Bouger pour ma santé».
Les ateliers sont gratuits mais il faut s'inscrire, 15 jours avant la date de l'atelier. Contact au 07 67 29 71 64

Le chiffre du mois 15 700 €

C'est le montant total des dons collectés à l'occasion du Téléthon, en décembre, par les associations locales. Un chiffre record...

SERVICES TECHNIQUES

Une nouvelle tondeuse

En novembre 2019, l'entreprise Jardi Expert Motoculture, de Riec-sur-Bélon, a livré la nouvelle tondeuse autoportée au pôle technique de la rue André-Cadiou.
Cette tondeuse vient en remplacement d'un ancien équipement qui datait d'une dizaine d'années et qui avait quelques soucis mécaniques. Après avoir étudié les avantages et inconvénients de la location ou de l'investissement, décision a été prise d'inscrire la dépense au budget 2019.
Ce modèle de 50 chevaux dispose d'accessoires permettant d'utiliser la technique du mulching, une technique de tonte sans ramassage. L'herbe broyée sert alors d'engrais naturel au gazon. Le prix de cette tondeuse frontale Grillo est de 36 120 € TTC.

SOUTIEN SCOLAIRE

Merci aux bénévoles

Fin décembre, Guy Le Sergent, adjoint à la petite enfance, Céline Failler, directrice du pôle vie locale, et Arnaud Taëron, directeur de l'école élémentaire publique Mona-Ozouf, ont profité de la fin d'année 2019, pour remercier la quinzaine de bénévoles de l'accompagnement scolaire qui aide une soixantaine d'élèves à effectuer leurs devoirs et revoir leurs leçons, tous les lundis et les jeudis, après le goûter. Un appel a été lancé pour étoffer le groupe de bénévoles.

HOMMAGE

Gérard Viale, conseiller municipal

Le conseil municipal, réuni le 13 décembre, a rendu hommage à Gérard Viale, conseiller municipal délégué décédé en novembre. Âgé de 69 ans, il était vice-président du syndicat de production d'eau du Ster-Goz.
Gérard Viale était délégué dans le domaine de l'économie circulaire et des circuits courts, membre de la commission Appels d'offre et Commission d'achats et de la Commission Technique et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.

DANS LES SERVICES

DEUX NOUVEAUX AGENTS EN RESTAURATION

Depuis le 1er janvier 2020, deux nouveaux agents ont rejoint le service de restauration collective, suite à un recrutement interne effectué en décembre 2019. Chloë Le Gall, 20 ans, participera à la préparation des repas et effectuera également l'entretien de locaux municipaux. Chloë Robin, 25 ans, a pour missions de préparer les repas, d'encadrer et d'assurer le service lors du déjeuner et du goûter. Ces deux nouvelles embauches à temps complet permettent de pérenniser des heures jusqu'alors effectuées sous contrat à durée déterminée.

DU CHANGEMENT AU SECRÉTARIAT DU PÔLE TECHNIQUE

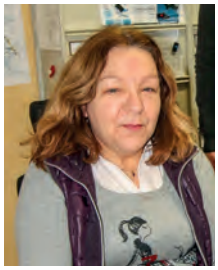

Entrée aux services municipaux en 1993 et titularisée en 2001, Joëlle Rica a exercé la fonction de secrétaire au sein de la collectivité jusqu'à son départ en retraite le 1er décembre 2019. Elle a successivement travaillé à l'ADMR, au service Eaux et Assainissement et enfin au pôle technique.

Caroline Militon, 27 ans, lui succède. Elle occupait auparavant un poste de gestionnaire administrative et financière au Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) de l'aérodrome de Guiscriff. En charge de l'accueil physique et téléphonique du pôle technique, elle assure également depuis le 13 janvier de nombreuses tâches administratives : rédaction des arrêtés, gestion de l'organisation matérielle des associations, suivi de la comptabilité du pôle, etc.

NOUVEAUX ARRIVANTS

La municipalité et l'AVF leur souhaitent la bienvenue

Le 16 novembre dernier , la municipalité et la section locale Accueil des villes françaises (AVF) ont organisé une petite réception pour accueillir les nouveaux habitants arrivés en 2019 sur la commune, dans la salle des mariages.

Au cours de cette rencontre, les nouveaux habitants ont reçu plusieurs supports de communication pour mieux connaître la commune et échanger avec des responsables d'associations et des élus municipaux, autour d'un verre. L'association AVF a pour but d'accueillir les nouveaux arrivants dans la commune de façon à leur permettre une intégration plus facile et plus rapide.
Les animations ont pour but de faciliter la construction d'un réseau de connaissances et d'amis pour ces nouveaux arrivants.

CCAS

Les colis de Noël distribués

En décembre, Nicole Riouat, vice-présidente du CCAS, et Françoise Gourmelen, agent municipal, avaient convié l'ensemble des bénévoles du CCAS à la traditionnelle distribution des colis de Noël. Comme tous les ans, une vingtaine de Bannalécois s'est répartie les 370 colis préparés par l'épicerie fine Au Comptoir d'Inès, composés d'un bol, de café, d'une terrine de pâtés, d'une bouteille de vin, de chocolat et de madeleines.
Après la distribution effectué à l'Ehpad, ci-dessous, les bénévoles sont allés au domicile des autres bénéficiaires effectuer cette distribution de colis de Noël réservés aux Bannalécois de plus de 80 ans.

EQUIPEMENTS SPORTIFS

Le stade est à nouveau ouvert

C'est le samedi 23 novembre que la nouvelle piste d'athlétisme a été officiellement ouverte, en présence de Sylvain Dubreuil, adjoint au maire chargé des affaires sportives, de Christophe Couthouis, président de l'USB, d'élus municipaux, d'athlètes et de bénévoles du club d'athlétisme. Sur la piste, marcheurs, perchistes ou pistards se sont croisés tout au long de la matinée sur le tartan.
L'élu a rappelé quelques consignes qui seront appliquées par tout utilisateur :
- interdiction de pénétrer sur le terrain de football du stade Jean-Bourhis (le terrain principal est toujours en travaux et ne sera ouvert à la pratique sportive qu'à partir de l'été 2020) ;
- comme sur la plupart des stades d'athlétisme, interdiction de courir sur les couloirs 1 et 2, afin d'éviter une usure prématurée de cette surface en tartan ;
Les nouvelles installations sportives sont équipées d'un système de vidéo-protection.
Si la majeure partie des travaux est terminée, des finitions sont encore en cours de réalisation. L'inauguration officielle des installations est prévue au printemps 2020.

ÉLECTIONS MUNICIPALES - 15 et 22 MARS 2020

Qui peut voter, qui peut être candidat... Ce qu'il faut savoir

Les élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour et le dimanche 22 mars 2020, pour le second tour. Les demandes d'inscription sur les listes électorales pour participer à ce scrutin devront être déposées au plus tard le vendredi 7 février 2020.

Les électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales élisent les conseillers municipaux, puis ces conseillers élisent le maire.

Les conseillers municipaux sont élus (pour un mandat de 6 ans) au suffrage universel direct par les électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales.

Qui peut voter aux élections municipales ?
Pour pouvoir voter, un électeur doit :
- avoir au moins 18 ans ;
- être de nationalité française ou d'un pays membre de l'UE ;
- être inscrit sur les listes électorales ;
- jouir de ses droits civils ou politiques ;
- que les électeurs ayant déménagés sur la commune aient effectuer leur changement d'adresse sur les listes électorales.

Qui peut être candidat aux élections municipales ?
Pour être éligible en qualité de conseiller municipal cinq conditions doivent être réunies :
- être français ou ressortissant de l'Union européenne ;
- avoir 18 ans révolus au jour du scrutin ;
- avoir satisfait aux obligations militaires ;
- être électeur de la commune ou inscrit au rôle des contributions directes de la commune ou justifier devoir y être inscrit au 1er janvier 2020 (candidats «extra-communaux») ;
- être candidat dans une seule circonscription électorale.

Quand les candidats doivent-ils se déclarer ?
Tous les candidats au premier tour des élections municipales, quelle que soit la taille de la commune, doivent déposer leur candidature auprès de la préfecture. La date limite de dépôt est fixée au 27 février 2020.

La parité femmes hommes doit-t-elle être respectée ?
Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les listes doivent être constituées d'autant de femmes que d'hommes, avec alternance entre un homme et une femme. Cette règle ne s'applique pas aux communes de moins de 1 000 habitants.

Quel est le mode scrutin ?
Le scrutin est proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête. Au premier tour, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés, en fonction du nombre de suffrage obtenus. Lors de l'éventuel second tour, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10 % des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Elles peuvent connaître des modifications, notamment par fusion avec d'autres listes pouvant se maintenir ou fusionner.

Qui sont les conseillers communautaires ?
Les conseillers communautaires sont les représentants des communes au sein des organes délibérants des groupements intercommunaux dont elles sont membres (métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération et communautés de communes). Le nombre et la répartition des sièges du conseil communautaire est déterminé par les communes. Les conseillers communautaires sont élus en même temps que les conseillers municipaux.

IAD

L'immobiler à domicile

Installée dans la commune depuis plusieurs années et travaillant en agence immobilière dans le secteur, Bérangère Taureau a décidé de se lancer seule comme conseillère en immobilier indépendante au sein du réseau IAD (Immobilier à domicile), nouvelle solution pour accompagner autrement les particuliers qui souhaitent vendre ou acquérir un bien. Pour faire le lien entre les vendeurs et les acheteurs, elle utilise le site IAD et sa page professionnelle Facebook : www.facebook.com/Berangere-Taureau.
Pour le reste, Bérangère suit le parcours classique et instruit les dossiers administratifs de A à Z.
Contact : 06 64 34 11 60

LS FUMISTERIE

Conduits de cheminée,

Installé sur la commune à la Croix-Courte depuis quelques mois seulement, Steven Levesque s'est lancé aux côtés de son père Emmanuel dans l'artisanat et a créé la SARL LS Fumisterie. Originaire de Moëlan-sur-Mer, ce jeune chef d'entreprise de 27 ans a tout appris avec son père (30 ans d'expérience) mais poursuit sa formation professionnelle pour obtenir les qualifications requises pour exercer ce métier : rénovation ou installation de conduits de cheminées (tubage, isolation, sécurisation), ramonage, petits travaux de couverture (gouttières, pose de fenêtres Vélux) et vente de poêles à bois.
Contact : 07 62 65 40 60 et steven.levesque@outlook.fr

MA P'TITE CABANE

Un mode d'accueil innovant

Stéphanie et Virginie, toutes deux assistantes maternelles agréées depuis plusieurs années sur Bannalec, ont créé la Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) Ma P'tite Cabane : un mode d'accueil innovant, à mi-chemin entre l'accueil chez une assistante maternelle et une structure collective.
La MAM dispose de 8 places à temps plein pour les enfants âgés de 2 mois à 3 ans de Bannalec, mais également des communes environnantes. Des places seront disponibles à la rentrée de septembre.
Stéphanie et Virginie sont forgées à la langue des signes française et s'inspirent de la méthode Pikler Loczy (accompagner l'enfant vers son autonomie).
Contact : 06 34 95 55 84
Email : maptitecabane029@gmail.com
https://www.facebook.com/maptitecabanebannalec

PÉPINIÈRES DE KERMÉROUR

Anaig Gourmelen et son conjoint, Édouard Breux, aujourd'hui en retraite, ont créé les Pépinières de Kermérour en 1996 à Bannalec. Elle s'apprête à passer le relais à Delphine Clugnac. Cette trentenaire originaire de Rennes, forte d'un BTS production horticole et d'un master en biologie végétale, pourra bénéficier des conseils d'Anaig sur toute une saison, avant de lui succéder définitivement en juillet 2020. A terme, la jeune femme souhaite développer l'entreprise dans un souci de développement durable.
Ouverture au public du mardi au samedi, de 13h30 à 18h30
Contact : 02 98 35 40 17

POMPES FUNÈBRES LE NY

Installée depuis 30 ans sur la commune, au 22 de la rue de Quimperlé, la marbrerie Le Ny propose désormais les services complets de pompes funèbres, depuis quelques semaines. Et l'entreprise, qui possède des succursales à Quimperlé et Moëlan-sur-Mer, devient véritablement familiale, puisque les enfants Pierre et Perrine ont rejoint leurs parents Ronan et Agnès.
Téléphone : 02 98 39 57 58 ou 06 67 56 25 44

PENN INDUSTRIES

A l'heure de l'ère numérique

Créée en 1994, la chaudronnerie/mécanique Penn est psécialisée dans la chaudronnerie inox, les moules de rotomoulage et la maintenance industrielle.

L'entreprise installée à Pont-Glaërès a été reprise en juillet 2019 par Stéphane Jaffret, qui, après plusieurs expériences de responsable d'entreprise à travers le monde (Afrique, Asie, Moyen-Orient) a souhaité se rapprocher de sa région d'origine. « Je souhaitais reprendre une entreprise qui fabrique, qui crée à partir de matières métalliques, car l'aspect technique m'intéresse et puis habitant Fouesnant, je recherchais une société à taille humaine dans ce secteur géographique » explique ce chef d'entreprise de 49 ans, marié et père de 3 enfants.

Ave de nouvelles méthodes de management, ce chef d'entreprise souhaite faire entrer Penn Industries dans l'ère numérique, avec notamment la mise en place de la gestion de la production par ERP (Enterprise Ressource Planning), une suite logicielle pour les entreprises industrielles qui comprend toutes les activités et outils informatiques qui contribuent à la conception, la planification des ressources matérielles et humaines, le contrôle des produits finis ou des réalisations en cours de fabrication. « Pour moi, l'objectif principal de toutes ces actions est d'optimiser la chaîne de production en termes de productivité, d'efficacité et de qualité pour accompagner le développement de cette entreprise, diversifier sa clientèle et accroître son rayon d'action au-delà de la sphère actuelle ». Si l'entrepreneur a conservé toute l'équipe de salariés en place, plusieurs embauches ont déjà été réalisées et le développement futur de l'entreprise augure de nouvelles créations d'emplois.

L'entreprise bénéficie du soutien de Breizh Fab, un organisme qui contribue à développer l'activité et doper la compétitivité des entreprises manufacturières de Bretagne, en fournissant aux industriels des solutions adaptées à leurs besoins. Penn Industries a également décroché un prêt à taux zéro de 45 000 € avec le réseau Entreprendre Bretagne, qui fédère 360 dirigeants bretons et accompagne les créateurs et repreneurs d'entreprises.

RUE DE LA GARE

Deux maisons abandonnées démolies

En décembre, d'importants travaux ont été réalisés pour garantir la sécurité publique, avec la destruction des maisons située au 106 et au 107 de la rue de la Gare.
Depuis plusieurs années, ces propriétés sont en état d'abandon manifeste et présentaient, en dehors de leur caractère délabré, des risques pour la sécurité publique. La mairie a lancé une procédure de bien en état d'abandon manifeste pour mettre fin à cette situation et sécuriser les lieux, avant de les aménager.

FUTURE MÉDIATHÈQUE

La construction démarre

C'est en ce début d'année que débute la construction, prévue sur 14 mois, entraînant la fermeture pendant 6 mois du passage Brizeux. Celui-ci permet de rejoindre l'école maternelle et le quartier autour de cet établissement, à partir de la rue Nationale. L'accès aux salles associatives sera organisé pour permettre le passage piétonnier. Les croqueurs de l'association concarnoise Arrêt Création viendront régulièrement effectuer des croquis de l'avancement des travaux et une exposition de ces dessins est programmée à l'ouverture de la médiathèque.

COLLÈGE JEAN-JAURÈS

Gros chantier en cours

Un très important chantier de rénovation est en cours au collège Jean-Jaurès : création de l'atelier et du bureau de l'agent de maintenance ; réalisation de l'abri à vélo ; dépose de l'abri à vélo existant, démolition du garage et du bâtiment G. ; préparation et installation du bâtiment modulaire pour la cuisine provisoire sur la cour ; travaux dans le self existant (rue de Kerlagadic) au cours de l'été pour une livraison aux vacances de la Toussaint 2021 puis aménagement de la salle des commensaux de décembre 2021 à février 2022 ; réalisation du noyau central (entre les bâtiments A et I), de janvier 2020 à août 2020 ; construction du bâtiment D (rue de Quimperlé), de février 2020 à juin 2021 (ce bâtiment devrait être utilisé à la rentrée 2021) ; restructuration du bâtiment A (juillet 2021 - décembre 2022) ; réalisation du préau (mars - juillet 2022.
La rentrée scolaire de septembre 2023 devrait se faire dans un collège complètement restructuré.

LE TÉLÉTHON EN IMAGES

Tournoi de walking football

Hand'ensemble

Les bouquets de Banna'flor

Le bal country

La vente de livres à la médiathèque

La randonnée

L'équipe du Téléthon

MARTINE LE NAOUR

Près de 30 ans de bénévolat

Le 14 septembre, Yves André a remis la médaille de la ville à Martine Le Naour, responsable et bénévole dans de nombreuses associations locales.
Installée sur la commune en 1981 avec son mari Jean-Pierre, c'est d'abord auprès des gymnastes que Martine montre son dynamisme et sa pugnacité. Puis en 1987, elle est à l'initiative, avec d'autres habitants du quartier, du sauvetage de la chapelle de Trébalay, alors en ruines. À la retraite, Martine s'est encore impliquée dans d'autres associations : l'accompagnement scolaire à l'école Mona-Ozouf mais également le patrimoine de la commune avec l'association Passé Composé.
Martine fait aussi partie du conseil d'administration de l'association Accueil des Villes Françaises, qui regroupe plus de 200 adhérents et est secrétaire de l'association de gym douce Au cœur du corps. Avec humilité, elle a accepté cette médaille de la ville, *« au nom de tous les bénévoles avec lesquels je collabore »*.

YOUENN LANDREIN

Infatigable militant environnemental

Le 30 novembre, hommage a été rendu aux 45 années de militantisme de Youenn Landrein, précurseur dans la défense de l'environnement et d'une meilleure qualité de l'eau, ancien président de l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique du Ster Goz (et désormais vice-président). Yves André lui a remis la médaille de la ville.
Fils de meunier, Youenn a très vite conscience de la richesse de l'eau des rivières, mais également de leur fragilité et plusieurs actions ont symbolisé le travail effectué par ces défenseurs de l'environnement : actions bénévoles de nettoyage et d'entretien des rivières depuis 1974, qui ont débouché sur la création d'emplois de technicien et d'agents d'entretien des rivières, et signature du contrat de rivière Aven - Ster-Goz.
Enfin, Yves André a souligné le choix de l'AAPPMA du Ster-Goz d'une gestion patrimoniale, sans repeuplement artificiel, qui a été une belle réussite.

MICHEL ROUAT

30 années au centre de secours

Samedi 30 novembre, le maire Yves André a profité de la cérémonie de la Sainte-Barbe, organisée à la salle Jean-Moulin, pour remettre la 30e médaille de la ville à Michel Rouat, pour ses années de service au centre de secours, dont 14 années comme chef de centre. Cette médaille est destinée aux personnes qui, au cours de leur vie, ont donné beaucoup de leur temps et de leur énergie au service des autres, du bien commun, qui ont rogné sur leurs loisirs, qui ont chahuté quelquefois leur vie familiale, pour l'intérêt général.
Incorporé au centre de secours de Bannalec, le 2 janvier 1989, sous le commandement de Jean-Pierre Sinquin, Michel est nommé caporal en 1991, puis sergent et chef de garde en 1993. Adjudant en 1999 et nommé adjoint au chef de centre Jean-Yves Rostren, Michel succède à ce dernier en 2005, avec le grade de lieutenant. En février 2018, il est nommé capitaine puis commandant honoraire en mars 2019, après 30 années passées au centre de secours.

BABETTE LE ROI

Le sport comme ligne de vie

En novembre, Micheline Saffre et Jérôme Bourbigot, présidente et membre du comité des médailles de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif du Finistère, ont remis à Babette Le Roi une médaille de bronze, récompense de son parcours singulier. Babette a découvert très tôt le monde associatif et, dans son parcours, elle a toujours alterné la compétition, les responsabilités au sein des différentes associations, mais également la pédagogie et l'encadrement des plus jeunes. Le sport a été l'un de ses moteurs principaux, au sein des sapeurs-pompiers de Bannalec, au club de tennis, à l'association des joggeurs. Mais elle est aussi cheville ouvrière du comité local du Téléthon.
Après avoir remercié toutes les personnes présentes et sa famille, elle a conclu avec modestie : *« Tout ce j'ai fait est simple et tout le monde peut le faire. Le sport m'a apporté un certain équilibre, une capacité à me dépasser, mais également beaucoup d'amis et de sourires. »*

SOLIDARITÉ

A l'image des bénévoles mobilisés pour le Téléthon, le commune de Bannalec démontre chaque jour sa solidarité au travers différentes actions, organismes et associations.

Banque alimentaire

Chaque année, la collecte nationale des Banques alimentaires permet de récolter près de 11 500 tonnes de denrées alimentaires, soit l'équivalent de 23 millions de repas. La Banque alimentaire du Finistère a organisé une collecte de denrées non périssables, à Intermarché et au Huit à Huit, début décembre. Les bénévoles du CCAS ont assuré des permanences et la collecte a permis de collecter 1 663 kg. L'intégralité de la collecte sera distribuée dans la commune.

Don du sang : on a besoin de vous !

A Bannalec, une petite équipe de bénévoles de l'Amicale Isidore-Colas organise 3 à 4 collectes par an, en partenariat avec les médecins et infirmiers de l'Etablissement Français du Sang de Quimper, opérateur civil unique de la transfusion sanguine.
En moyenne, 47 dons ont été retenus en moyenne par collecte en 2019, avec 9 nouveaux donneurs.
Pour répondre aux besoins, 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour, dont 650 en Bretagne, précise l'EFS.

Les conditions pour le don :
- avoir 18 ans et plus, jusqu'à 70 ans révolus ;
- avoir un poids minimal : plus de 50 kg pour les femmes et 60 kg pour les hommes ;
- ne pas être enceinte ni avoir accouché depuis moins de 6 mois ;
- ne pas avoir subi d'intervention chirurgicale récente (dans les 4 derniers mois), ni avoir pris d'antibiotique au cours des 2 dernières semaines, ni d'avoir eu d'infection au cours des 6 derniers jours (angine, bronchite, fièvre, rhino...).

Contact : mariejosinquin@orange.fr ou andree-raymond@orange.fr

Un bouchon, un sourire : les élèves solidaires

Dans la commune, toutes les écoles collectent désormais les bouchons de bouteille en plastique, au profit de l'association Breizh 29, dont Jean-Louis Le Guen est le vice-présiden.
Chaque semaine, cet infatigable bénévole fait le tour des conteneurs de bouchons en plastique. Ensuite, les conteneurs sont acheminés vers l'usine de traitement. Avec cette opération, les familles réalisent une action en faveur de l'environnement avec le recyclage du plastique mais également une action de solidarité, car la vente de ces tonnes de bouchons permet de financer des associations ou organismes qui soutiennent des enfants en situation de handicap. En 2019, l'association a apporté son soutien à 26 enfants dans le département.

La jeunesse solidaire

L'association Jeunesse sans frontière (JSF) a fait un don de 1300 € au service pédiatrique du CHRU de Brest, samedi 16 novembre 2019. Cette somme est le résultat de la Banna Color, un événement festif organisé en mai 2019. Le chèque a été remis à Florence Saint-Cas, directrice du fonds de dotation Innoveo. L'objectif du projet soutenu est d'inviter un professionnel dans le service pédiatrique afin de proposer du sport adapté aux enfants.
L'association JSF poursuit son programme d'animations à Bannalec : forum des Métiers le samedi 18 janvier, repas le samedi 15 février à la salle Jean-Moulin, Banna Color le samedi 16 mai au stade.
Enfin, l'association propose plusieurs permanences, en lien avec l'Espace jeunes, pour une nouvelle collecte de chaussures usagées (mais portables), au profit, à travers l'association AOPA, des enfants et des adolescents atteints d'un cancer et soignés en oncologie pédiatrique aux CHU de Nantes et d'Angers : samedi 28 mars et 4 avril, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h, et mercredi 1er avril de 9h à 12h30.

PÉTANQUE

Une accession en Nationale 3 pour les 40 ans du club

Alors que le club de pétanque s'apprête à fêter ses 40 années d'existence, les joueurs de l'équipe A ont réussi l'exploit de faire monter le club en National 3, en novembre 2019. Les Bannalécois étaient en déplacement à Landivisiau, où le club local de pétanque organisait la finale entre les deux vainqueurs de leur groupe respectif de Régional 1 : Bannalec et Gouesnou.

Après des parties acharnées, mais dans un très bel état d'esprit entre les deux clubs, Bannalec a remporté la victoire, ouvrant, pour la première fois de son histoire, les portes tant convoitées du championnat de National 3.
Comme le rappelait le président Patrick Riouat, *« nous avons démarré en D2 et cela faisait plusieurs années que le club échouait à ce niveau mais, finalement, on s'offre un beau cadeau pour les 40 ans du club. »* De son côté, le coach, Didier Renevot, soulignait *« l'investissement des joueurs et l'arrivée de nouveaux, comme Jerôme Le Roux. Cette montée, c'est un travail d'équipe avec un excellent état d'esprit souligné par nos adversaires.»*

Le groupe était composé de Stéphane Daniel, Patrice Jaouen, Serge Tamic, Pascal Jourdren, Arnaud Géraud, Jérôme Le Roux, Alain Barber, Christian Kervagoret, Didier Renevot (coach) et accompagné par le président Patrick Riouat.

Le club fêtera ses 40 ans en 2020.

FOOTBALL

Merci à Saint Thurien et au Trévoux

Du fait de l'indisponibilité du terrain principal du stade Jean-Bourhis, des contacts ont été pris avec les élus et les responsables des clubs des communes voisines du Trévoux et de Saint-Thurien. *« Nous sommes vraiment touchés par la solidarité dont font preuve les responsables de ces deux clubs, »* souligne Sylvain Dubreuil, adjoint chargé des affaires sportives. En octobre, deux rencontres ont eu lieu pour signer les conventions liant les communes et les clubs de football de Bannalec, du Trévoux et de Saint-Thurien.
Une nouvelle pelouse a en effet été semée au stade Jean-Bourhis et il est nécessaire d'attendre un an avant de pouvoir accéder à ce terrain. La croissance actuelle des effectifs du club de football rendait nécessaire de trouver des solutions pour permettre à toutes les équipes, des plus jeunes jusqu'aux seniors, de jouer à domicile.
En contrepartie, la commune de Bannalec s'engage à mettre à disposition du club du Trévoux, la salle Pierre-Boëdec, sous réserve de disponibilité, pour des entraînements en cas d'intempéries et la municipalité bannalécoise s'engage également à prêter la scène mobile à la commune de Saint-Thurien pour l'organisation de festivités.

ATHLÉTISME

Un meeting régional début avril

Le club d'athlétisme de l'U.S.Bannalécoise organise son premier meeting sur les nouvelles installations sportives du stade Jean-Bourhis le premier week-end d'avril, sous réserves de la confirmation de la commission chargée de valider l'organisation de la compétition. Ce sera le premier rendez-vous de la saison estivale, à la sortie de l'hiver. Pour cette manifestation, Bannalec accueillera tous les clubs du Finistère-Sud, Concarneau, Fouesnant, Quimper, Pont-L'Abbé, Briec, ou encore Carhaix, mais aussi du département voisin du Morbihan.
Cette grande réunion sportive devrait réunir entre 150 à 200 athlètes, répartis dans les catégories benjamins (12 et 13 ans) et minimes (14 et 15 ans) qui disputeront un triathlon : saut, lancer et course.
Au choix :
- les courses : 50 m, 100 m, 50 m haies, 80 m haies, 200 m haies et 1000 m ;
- les épreuves de marche : 1000 m, 2000 m et 3000 m ;
- les sauts : hauteur, perche, triple saut, longueur ;
- les lancers : disque, poids.

Enfin, un relais 4 x 60 m clôturera cette journée.
L'USB organisera également la finale régionale du challenge de marche Mario-Gatti dimanche 26 avril 2020.
En projet, l'USB envisage l'organisation d'une épreuve de demi-fond en septembre pour les cadets, juniors et seniors.

RESTAURANT SCOLAIRE

Lancement de la cantine à 1 euro

Sept mois après le lancement de la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, Christelle Dubos, secrétaire d'État auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé, a annoncé la « cantine à 1 euro », une mesure qui devrait concerner jusqu'à 10 000 communes, avec pour objectif de faciliter l'accès des écoliers pauvres à la restauration scolaire avec une tarification sociale. Cette tarification sociale consiste à facturer les repas aux familles selon une grille tarifaire tenant compte de leur niveau de ressources.

La Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté se décline ainsi à travers cinq engagements majeurs :
- L'égalité des chances dès les premiers pas pour rompre avec la reproduction de la pauvreté ;
- Garantir au quotidien les droits fondamentaux des enfants ;
- Un parcours de formation garanti pour tous les jeunes ;
- Aller vers des droits sociaux plus accessibles, plus équitables et plus incitatifs à l'activité ;
- Investir pour l'accompagnement de tous vers l'emploi.

Avec la « cantine à 1 euro », l'objectif est de garantir aux familles en difficulté des repas équilibrés pour leurs enfants en milieu scolaire.

Pour rappel, en France, ce sont les communes qui fixent le prix des repas à l'école primaire. Conséquence : dans beaucoup de communes rurales, les cantines n'offrent pas de tarification sociale, contraignant les familles les plus en difficulté à ne pas pouvoir y inscrire leurs enfants. Le gouvernement a lancé fin avril cette mesure stratégique de lutte contre la pauvreté. Les communes qui s'engagent dans cette démarche recevront une aide de l'Etat de 2 euros par repas. Dans le Finistère-Sud, Bannalec est la seule commune à avoir rapidement mis en place cette mesure.

Un repas végétarien par semaine

La loi Egalim impose aux communes de servir aux enfants un repas végétarien par semaine depuis le 1er novembre 2019. La cuisine centrale de Bannalec a mis en place ce dispositif depuis avril 2019. Par ailleurs, la collectivité continue à privilégier la pratique des circuits courts et de l'achat de produits de qualité bio dans ses achats alimentaires.

MAISON SPORT SANTÉ

Reprendre une activité physique dans les meilleures conditions

La Maison Sport Santé a déjà assuré plusieurs permanences sur Bannalec. Ces rencontres s'effectuent sur un après-midi, avec un entretien qui dure environ une heure par personne. En décembre, Maëlla Guigourès, éducatrice en Activité Physique Adaptée, en charge de ces rendez-vous, a accueilli 4 personnes souhaitant reprendre une activité physique. *« Le profil des personnes est vraiment très hétérogène, les pathologies diverses et variées, aussi bien ostéo-articulaire, inflammatoire, ou cardio-vasculaire. Je pars des envies et des disponibilités des personnes pour essayer de m'adapter au mieux à leur demande ainsi qu'à leurs profils J'en profite ici pour remercier d'ailleurs les médecins de la commune pour leur dynamisme et leur motivation pour ce projet, puisqu'ils n'hésitent pas à orienter les patients vers la Maison Sport Santé ».*

Côté clubs, l'USB, le Tennis club, la Gymnastique volontaire, le Walking football et le Taïso ont déjà intégré la démarche mais il est toujours possible de rejoindre ce projet, notamment pour toutes les associations proposant des activités physiques qui seraient adaptées à ce public.

Contact : www.maisonsportsante.bzh et 02 97 06 92 90

COLS ET COIFFES

Charlène Francès, repasseuse à plein temps

Diplômée de l'école des Métiers d'arts de Toulouse, Charlène Francès a enchaîné avec des études en Arts Appliqués à Quimper, un BEP mode et un Diplôme de Technicien des Métiers du Spectacle à Locminé. Depuis son enfance, elle est fascinée par l'univers du costume breton qu'elle découvrait lorsqu'elle suivait sa maman chez la repasseuse de cols et coiffes. En juin 2018, Charlène a été embauchée par la fédération War'l Leur Penn Ar Bed après avoir été formée sur les costumes des différents terroirs, sous les conseils d'anciennes repasseuses, dans les musées et lors des festivals folkloriques de la région.

Et depuis plusieurs mois, la jeune femme a réussi à accomplir son rêve d'enfant et se consacre à ses nouvelles fonctions de repasseuse de cols et coiffes sur notre commune où elle assure l'entretien des parures (cols et coiffes) des costumes des cercles celtiques du pays de l'Aven dans le Finistère (Bannalec, Bénodet, Fouesnant, Elliant, La Forêt-Fouesnant, Saint-Évarzec, Pont-Aven, Querrien, Riec-sur-Belon et Quimperlé).

Grâce à l'action de ses responsables et des élus municipaux, en novembre 2019, elle a trouvé un espace de travail à Bannalec, dans les locaux Toupin, rue de Kerlagadic, après avoir travaillé quelques temps dans le bâtiment situé derrière l'ancienne mairie. *« Mais ce local avait de nombreux inconvénients, comme le manque de lumière naturelle et l'humidité, qui ne convenait pas pour ce type d'activité : les tissus des cols et coiffes, comme les brins de paille absorbaient trop d'humidité »*, souligne Charlène. Désormais, la jeune femme bénéficie d'un espace lumineux et sain, au coeur du bourg.

BRODERIE

Rencontre avec Pascal Jaouen, l'enfant du pays, le dimanche 1er mars

Organisée au profit de Skol Diwan Banaleg, une rencontre avec le brodeur Pascal Jaouen est programmée le dimanche 1er mars à la salle Jean-Moulin. Dès 10h, le public aura le plaisir de découvrir une partie de ses créations, 10 tenues dont sans doute la célèbre création baptisée L'hermine, conservée au Musée départemental breton.
L'après-midi, à partir de 15h30, Anna Jaouen (hasard des noms) qui a déjà participé à plusieurs rencontres avec le créateur breton, notamment à la médiathèque de Quimper en 2019 et à l'Université de Lorient lors du Festival interceltique 2019, animera un entretien avec Pascal Jaouen, pendant lequel il sera évoqué bien sûr son parcours artistique mais aussi son enfance à Bannalec. Complétant cet entretien, le documentaire «L'étoffe des Bretons», invitera ensuite à une plongée dans l'univers créatif du brodeur.

Le programme :
- 15h : conférence et échanges avec Pascal Jaouen.
- vers 16 h 30 : pause café.
- 17:15 : projection du film documentaire.

Entrée : 5 euros à partir de 16 ans, gratuite pour les 11-15 ans.
(le programme n'est pas adapté pour des plus jeunes).

Bannalec Horizon 2020

Aimez sa commune, votez les 15 et 22 mars prochain

Dans quelques semaines, vous serez appelés aux urnes pour les élections municipales de 2020. C'est un moment important dans la vie d'une commune. Vous élirez la future équipe municipale qui aura en charge la gestion de Bannalec pour les 6 années à venir.
La commune représente la démocratie locale et est aussi le premier maillon de notre république. La mairie incarne donc la proximité, et les attentes des citoyens sont fortes et légitimes envers le maire et ses équipes.
Durant l'année 2019, des mouvements populaires (Les gilets jaunes, défense de l'environnement) nous ont rappelé les responsabilités des communes pour répondre à de nombreux défis comme maintenir des services de proximité mais aussi pour préserver l'environnement si riche de nos communes. A travers ces protestations, on a alors compris, ou plutôt redécouvert, que les communes étaient compétentes et efficaces pour apporter des réponses face ces enjeux majeurs.
Aujourd'hui dans un contexte d'éloignement des centres de décisions, la commune permet à chacun d'entre nous de se sentir de quelque part. Il semble en effet nécessaire de vivre dans un lieu qui nous permet d'avoir des amis, d'élever ses enfants, de se soigner, d'accompagner ses parents, de travailler, bref ... de pouvoir s'y épanouir.
En 2014, notre équipe réunie autour d'Yves André (Youn) avait fait des propositions sur le sujet principal du bien vivre ensemble qui se déclinait autour de thèmes comme aménager, être solidaire, grandir, s'épanouir, communiquer et préserver l'avenir.
Nous avons ainsi, durant 6 ans, mené à bien de nombreux projets pour la réussite de notre commune : l'aménagement de la gare pour favoriser la mobilité décarbonée, la construction d'une crèche neuve pour nos enfants, la construction d'un réseau de chaleur bois pour réduire les émissions de CO_2, la construction d'un nouveau stade d'athlétisme, la sécurisation de plusieurs rues, ...
Alors évidemment, il est aisé de penser qu'il aurait été facile de faire mieux. Mais tout au long de ces années, nous nous sommes attelés à la tâche ensemble. Nous sommes fiers d'avoir œuvré pour le développement de Bannalec et pour le bien être de toutes et tous. Nous laissons les Bannalécoise et Bannalécois seul juge de notre travail.
En mars 2020, une nouvelle équipe sera aux manettes. Alors venez nombreux voter pour soutenir l'action de vos futur(e)s élu(e)s et ainsi affirmer votre attachement aux communes pour qu'elles restent des lieux structurants de nos territoires.

Le groupe de majorité municipale,
Bannalec Horizon 2020

Bannalec bouge

Fin de mandat

Le 23 mars 2014 les Bannalécoises et Bannalécois votaient à 21,3 % en faveur d'une liste Front de Gauche. Une partie des habitants était en attente d'une autre politique. Celle qui en 2014 était menée par un président aux décisions ultra libérales impactant sur la vie de tous les jours, dont des localités comme Bannalec, ne correspondait pas à leurs attentes. Nous voulions agir en toute transparence et sans ambiguité, en nous associant à un mouvement social, qui déjà à l'époque était guidé par un esprit de résistance. Notre démarche a été claire, nous souhaitions que les habitants aient la possibilité par notre représentativité au conseil de s'exprimer pleinement. Dès le début, nous avions annoncé que nous n'étions pas dans une opposition pure et dure, votant non à l'ensemble des votes. Mais plutôt un groupe de proposition, dans un esprit constructif où l'intérêt des citoyens était et est toujours notre priorité, celui de l'humain d'abord. Les six ans de mandat arrivent à leurs termes et c'est à avec une grande joie et beaucoup de respect pour les Bannalécoises et Bannalécois que nous avons siégé au conseil municipal. Nous avons réussi à mener des débats dans le respect de chacun, pas toujours d'accord mais en toute honnêteté.

Notre groupe « BANNALEC BOUGE » ne se représentera pas aux prochaines élections municipal du 15 mars 2020. Les activités professionnelles, de chacun, ne nous permettent pas de continuer à nous investir pleinement dans l'animation politique de la commune.

Nous vous remercions pour la confiance dont vous nous avez témoignée. Nous espérons avoir été à la hauteur de vos attentes, pour notre part nous avons été assidus aux conseils successifs et différentes commissions.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2020 !

Bloavezh mat, un ti dilogod hag uhel ar bern fagod !

Le groupe Front de Gauche,
Bannalec bouge

GRAND TOUR

La Compagnie s'installe dans l'ancien presbytère

L'ancien presbytère est une demeure imposante installée au cœur du bourg, au numéro 3 de la rue Saint-Lucas, depuis 1865.
Acheté par Erwan David et Anne Goasguen en mai 2019, le bâtiment est actuellement en cours de rénovation et le couple a de nombreux projets pour faire revivre cet endroit, à sa manière.

Erwan est comédien et metteur en scène. Sa compagne Anne est designer indépendante, céramiste et participe également à certains spectacles de la compagnie Du Grand Tout, fondée au cours de leur périple en commun.

Le couple annonce trois axes de développement pour de futurs projets : « *d'abord, cette maison familiale sera également le lieu de diffusion de nos créations artistiques, notamment le cycle de 5 séances de lectures intitulées Les mots du haut de l'escalier ou la nouvelle création Superglu, qui a bénéficié d'une aide à la création de Quimperlé Communauté et qui abordera la thématique du mensonge et de l'identité ».*
Ensuite, Erwan annonce la possibilité d'accueillir d'autres artistes, d'autres compagnies, à la recherche d'espace de création, de résidence. Enfin, le duo souhaite également proposer des ateliers pédagogiques hebdomadaires *« pour un public de jeunes à partir de 16 ans et d'adultes, pour découvrir et se perfectionner dans l'art de la comédie »*, comme le stage programmé fin avril 2020 autour de l'art du clown.

Contact : 06 75 53 78 88

SPECTACLES, CONCERTS

Le programme des mois à venir

Semaine de la petite enfance

« UCCELINI »
Skappa ! & associés - Theâtre et peinture

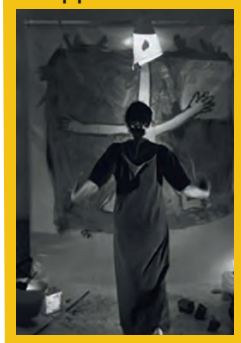

mercredi 11 mars 9h30 (multi-accueil) et 11h (tout public),
salle Jean-Moulin - - à partir de 9 mois
Pour elle, la peinture c'est comme une danse, joyeuse et primitive : elle chantonne, prend son élan, fait valser pinceaux et éponges, éclabousse la grande toile d'eau et de couleurs pour y imprimer l'histoire de sa vie, de ses envies, de ses rêves et de ses rencontres. L'autoportrait d'une naissance, d'une éclosion au monde et aux autres.

« TI SOON»
Cie Acta - Théâtre d'argile manipulée
mercredi 25 mars à 9h30 (multi-accueil + assistantes maternelles) et 11h (tout public),
salle Jean-Moulin - de 12mois à 5 ans

C'est une histoire ordinaire : celle d'un petit enfant qui se sépare pour la première fois de ses parents et celle d'une nounou qui l'aide à vivre et à passer ce moment difficile. Transposé dans un univers imaginaire, le spectacle plonge le spectateur au cœur de la question de l'attachement et de la séparation.

« BB »
Collectif Tutti - Musique et danse
Mercredi 1er avril 9h30 (multi-accueil) et 11h (tout public)
Ti-Laouen - de 6 mois à 18 mois

BB est une performance danse et musique destinée aux bébés de 6 à 18 mois.
2 danseurs et 2 musiciennes s'amusent à tisser des liens fugitifs et intenses avec les bébés dans une interactivité qui éveille leur curiosité, leur créativité et leur imaginaire.

Avec le conservatoire de Quimperlé Communauté

Trio IQA
Journées de la guitare - Samedi 11 avril, 18h, Ti-Laouen -

Le trio IQA puise son inspiration dans les musiques traditionnelles du monde entier. Composé de Sébastien Le Marchand et Paul Manœuvrier à la guitare et de Patrice Legeay aux percussions , le trio Iqa propose un programme empreint de découvertes, de voyages et de poésie.
Le trio IQA a donc choisi un programme de transcriptions, d'arrangements et de compositions originales venant du Brésil, de Turquie, de Bretagne ou d'Afrique.
entrée gratuite

LES RENDEZ-VOUS 2019

Février

DIMANCHE 2	Kig ar farz de l'ensemble folklorique, salle J.-Moulin
VENDREDI 7	Loto du club de pétanque, salle J.-Moulin
SAMEDI 8	Conférence des Jardiniers des 6 rivières, Ti-Laouen
DIMANCHE 9	Loto de l'AGV gym volontaire, salle J.-Moulin
SAMEDI 15	Repas de Jeunesse sans frontières, salle J.-Moulin
JEUDI 20	Repas du Club de loisirs, salle J.-Moulin
DIMANCHE 23	Troc & puces de l'APE Notre-Dame, salle J.-Moulin
VENDREDI 28	Soirée crêpes de l'école de foot FDG, salle J.-Moulin

Mars

DIMANCHE 1er	Rencontre avec Pascal Jaouen, Diwan, salle J.-Moulin
JEUDI 5	«La santé dans l'assiette», pôle santé, Ti-Laouen (9h-12h)
SAMEDI 7	Fest-noz pilhou du comité Diwan, salle J.-Moulin
DIMANCHE 8	Baby-troc de la crèche, salle J.-Moulin
	Concours de pétanque, espace A.-Duval
MERCREDI 13	Semaine de la petite enfance, salle J.-Moulin
SAMEDI 14	Bal masqué et repas crêpes de l'APE, salle J.-Moulin
	Auditions d'Espace Musique, salle A.-Salaün
DIMANCHE 15	Après-midi jeux à l'école Diwan
JEUDI 19	Repas du Club de loisirs, salle J.-Moulin
SAMEDI 21	Quizz de la St-Patrick, Comité de jumelage, salle J.-Moulin
DIMANCHE 22	Repas du Comité paroissial, salle J.-Moulin
MERCREDI 25	Semaine de la petite enfance, salle J.-Moulin
SAMEDI 28	Spectacle d'Espace musique & Art'Dans, salle J.-Moulin
DIMANCHE 29	Concours de pétanque en tête-à-tête, espace A.-Duval

Avril

MERCREDI 1er	Semaine de la petite enfance, salle J.-Moulin
SAMEDI 4	Meeting d'athlétisme de l'USB, stade / espace A.-Duval
	Bal country de Pep's sun country line, salle J.-Moulin
DIMANCHE 5	Repas «Un combat pour Ilona, salle J.-Moulin
JEUDI 8	«Le diabète, c'est le pied», pôle santé, Ti-Laouen (9h-12h)
SAMEDI 11	Chasse à l'œuf de l'APE, EHPAD
	Concert du Conservatoire de musique, salle Ti-Laouen
JEUDI 16	Repas du Club de loisirs, salle J.-Moulin
MERCREDI 22	Don du sang, salle J.-Moulin
SAMEDI 25	Palet day's, espace A.-Duval
DIMANCHE 28	Finale du challenge de marche athlétique Mario Gatti, stade / espace A.-Duval

CENTRE CULTUREL

LES EXPOSITIONS

Jusqu'au 29 février

John Dœuf, profession enquêteur

Découvrez une aventure de John Doeuf, un raton laveur très malin, héros d'une série d'albums polar pour les lecteurs débutants. Dans cette exposition, les enfants chercheront les indices pour percer le mystère autour de la disparition de l'œuf, découvriront les codes du polar et l'univers des deux auteurs, Tristan Pichard et Christophe Boncens.
Entrée libre
Mercredi 19 février, à 14h, animation autour de l'exposition : «un œuf disparaît». Sur inscription, à partir de 6 ans

Mars - avril

Plumes et Cie

Découvrez les oiseaux d'Europe ou d'ailleurs, ceux qui peuplent les écosystèmes, volent dans nos rêves, évoluent parmi les pages des livres, sur la palette des peintres, sur les portées des musiciens... Une exposition légère, spectaculaire, sonore et interactive.
Une exposition conçue et réalisée en partenariat avec la Bibliothèque départementale du Finistère.

Du 12 mai au 30 juin

Anuki

Anuki est un petit indien héros d'une série de bandes dessinées sans paroles. Un personnage attachant qui invite les plus jeunes à découvrir la bande-dessinée. Prenez le temps de découvrir cette exposition ludique constituée de jeux d'observation autour de la couleur et des formes.
Une exposition prêtée par la Bibliothèque départementale du Finistère

Vos rendez-vous réguliers

Bébés lecteurs le jeudi, à 10h
- 20 février
- 19 mars
- 23 avril

L'heure du conte le mercredi, à 10h30
- 19 février
- 11 mars
- 9 avril